Bibliothèque cantonale Sion

№ 80 — 4me année | Le numéro : 5 centimes | Mardi 10 Juillet 1906

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envois des 3 numéros de la semaine . .	11.—	5.50	3.—
Cafés, Hôtels et Pensions	5.70	2.85	1.50

Le Journal est envoyé gratuitement à l'essai, pendant 15 jours à toute personne qui en fera la demande.

Le „BULLETIN OFFICIEL" est joint en supplement au prix de fr. 0.60 par semestre

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du « Journal », soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par l'Administration du « Journal. »

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes) . . .	50 cts.		
Réclames	40 cts.		

L'abonnement à l'année 1906 donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 10 lignes, à paraître sous la rubrique des petites annonces. — Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du «Journal».

— Cultivateurs — Propriétaires —

!! ATTENTION !!

Etant devenu propriétaire du grand battoir à blé, seigle, etc. à Bramois, et ensuite d'importantes réparations, je puis vous assurer un travail prompt et régulier, ainsi que pour le broyeur à fruit marchant à l'eau, dernier système avec pressoir.

Se recommande

595 Xavier ACKERMANN

FABRICANT DE DRAP, BRAMOIS

Pour les malades de l'estomac

A tous ceux qui, par un refroidissement ou une replétion de l'estomac, par l'usage d'aliments difficiles à digérer, trop chauds ou trop froids ou par une manière de vivre régulière, se sont attirés une maladie d'estomac, telle que:

catarrhe d'estomac, crampes d'estomac
maux d'estomac, digestion difficile ou engorgement

on recommande par la présente un bon remède domestique, dont la vertu curative a été éprouvée depuis de longues années.

C'est le remède digestif et dépuratif, le

„Kräuterwein" de Hubert Ullrih

Ce Kräuterwein est préparé avec de bonnes herbes, reconnues comme curatives, et du bon vin. Il fortifie et vivifie tout l'organisme digestif de l'homme sans être purgatif. Il écarte tous les troubles des vaisseaux sanguins, purifie le sang de toutes les matières nuisibles à la santé et agit avantageusement sur la formation nouvelle d'un bon sang.

Par l'emploi opportun du „Kräuterwein", les maladies d'estomac sont le plus souvent étouffées dans leur germe et on ne devrait pas hésiter de préférer son emploi à d'autres remèdes forts, mordants et ruinant la santé. Tous les symptomes, tels que: **maux de tête, renvois, ardeurs dans le gosier, flatuosité, soulèvement de cœur, vomissements,** etc., et qui sont encore plus violents quand il s'agit de **maladies d'estomac chroniques,** disparaissent après un seul emploi

La constipation et toutes ses suites désagréables, telles que : **coliques, oppression, battements de cœur, insomnies,** ainsi que **les congestions au foie, à la rate** et les **affections hémorroïdales** sont guéries rapidement et avec douceur par l'emploi du „Kräuterwein". Le „Kræuter wein" empêche toute indigestion, donne un essor au système de digestion et fait disparaître de l'estomac et des intestins toutes les matières mauvaises, par une légère selle.

Figure maigre et pâle, anémie, affaiblissement sont souvent la suite d'une mauvaise digestion, d'une constitution incomplète du sang et d'un état maladif du foie. Lors de manque complet d'appétit, affaiblissement nerveux, émotions, de fréquents maux de tête, insomnies, les malades dépérissent souvent doucement. Le „Kräuter-wein" donne une impulsion nouvelle à la nature la plus affaiblie. Le „Kräuterwein" augmente l'appétit, active la digestion et l'alimentation,, raffermit les tissus, hâte et améliore la formation du sang, calme les nerfs agites et donne aux malades de nouvelles forces et une nouvelle vie. De nombreuses attestations et lettres de remerciements le prouvent.

Le „Kräuterwein" se vend en bouteilles à 2 fr. 50 et 3 fr. 50, dans les pharmacies de Sion, Sierre, Viège, Saxon, Loèche. Brigue, Zermatt, Sembrancher, Martigny, St-Maurice, etc., ainsi que dans toutes les pharmacies de toutes les grandes et petites localites du canton du Valais et de toute la Suisse.

En outre les pharmacies de Sion et la pharmacie J.-M. de Chastonay à Sierre expedient aux prix originaux à partir de 3 bouteilles de „Kraüterwein" dans toutes les localites de la Suisse. 107

Se méfier des contrefaçons!

Exiger **„Kräuterwein" de Hubert Ullrich**

Mon „Kräuterwein" n'est pas un remède secret, il est compose de; Vin de Malaga 450,0, Esprit de vin 100,0, Glycérine 100,0, Vin rouge 240,0, Jus de sorbier sauvage 150,0, Jus de cerises 320,0 Fenouil, Anis, Aunee, Ginseng américc., Racine de gentiane, Racine de calmus aa 10,0. Mêler ces substances.

Instruments de musique

A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour **tous les instruments.** Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. *Cordes renommées.* 415

Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

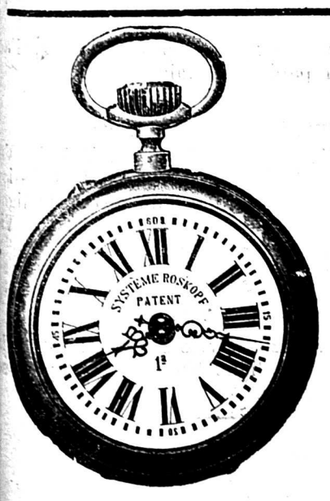

TOUJOURS PRÊTS A EXPÉDIER

Remontoirs ancres, très solides et bien réglés. — Grandeur exacte au dessin ci-contre Chaque montre est munie d'un bulletin de **garantie** pour **3 ans.** En cas d'accident, rhabillage **gratis** et immédiat.

Fr. 8.50 en nickel ou acier noir.
» 9.50 en nickel décorée, cadran couleur
» 15.— en argent contrôlé et gravé

Envoi franco contre remboursement par la fabrique

Ls WERRO FILS

MONTILIER près MORAT

Maison de confiance fondée en 1896

Atelier spécial, pour rhabillages de montres de tous genres, aux prix les plus bas. — On accepte en paiement, les vieilles boîtes de montres or et argent. 350

5 à 20 francs par jour à tous,

Homme ou dame sans quitter emploi Travail honorable, placement assuré. Très sérieux. Ecrire à Dupré, 25 rue Monthoux à Genève. 545

PLUS DE

50 MILLIONS DE FRANCS

dans l'espace de 24 mois

Sans risque et d'une manière légale on peut obtenir d'énormes gains en adhérant à un

SYNDICAT

avec fr. 5 ou fr. 10.

Cotisation mensuelle (ou fr. 220, versement net)

Que personne ne neglige de demander le prospectus détaillé qui est envoyé gratis et franco. 555

EFFECTENBANK à BERNE

Mad. Fourcade
23, quai des Bergues, Genève.
SAGE-FEMME
Clinique en France — Maladies des Dames — Pensionnaires — 577

ATTENTION

mérite **la combinaison de valeurs à lots, autorisées par la loi** que **chacun** peut se procurer contre payements mensuels, de 4, 5, 8 et 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. Lots principaux de Fr. 600,000, 300,000, 250,000 200,000, 150.000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000 10,000 5,000, 3,000 etc., etc., seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs. 569

Les prochains tirages auront lieu; 1, 15, 20 et 30 août, 10, 15 et 30 septembre, 1, 15 et 20 octobre, 1 et 10 novembre, 1, 10, 15, 20 et 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés, sur demande gratis et franco, par la

Banque pour obligations à primes

à BERNE, Rue du Musée, 14

En 2-8 jours

les *goîtres* et toutes *grosseurs au cou* disparaissent: 1 flac. à **fr. 2.20** de mon *eau anti goitreuse* suffit. Mon *huile pour les oreilles* guéri tout aussi rapidement *bourdonnement* et *dureté d'oreilles,* 1 flacon **fr. 2.20.**

S. FISCHER, méd.
à Grub Appenzell Rh.-E.) 76

Thés de Ceylan de Chine 467

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

GENÈVE

Demandez ce thé à votre épicier

DEMANDEZ PARTOUT les

Encres d'Aarau

de SCHMIDIGER & Cie 475

Reconnues les meilleures.

MAISON MURE, à Pont-St-Esprit (Gard) **A. GAZAGNE,** Gendre et Suc., Phen de 1re classe.

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Eblouissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Guérison fréquente, Soulagement toujours certain par le **SIROP de HENRY MURE**

Succès consacré par 20 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.

FLACON : 5 FR. — NOTICE : GRATIS.

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

« Depuis 50 ans que j'exerce la médecine, je n'ai pas trouvé de remède « plus efficace que les escargots contre « les irritations de poitrine. »

« Dr CHRESTIEN, de Montpellier. »

Goût exquis, efficacité puissante contre *Rhumes, Catarrhes aigus* ou *chroniques, Toux spasmodique, Irritations* de la *gorge* et de la *poitrine.*

Pâte 1f; Sirop 2f. — *Exiger* la PATE MURE. *Refuser les imitations.*

Thé Diurétique « France » Henry MURE

sollicite efficacement la secrétion urinaire, apaise les **Douleurs** des **Reins** et de la **Vessie,** entraîne le sable, le mucus et les concrétions, et rend aux urines leur limpidité normale. — *Néphrites, Gravelle, Catarrhe vésical. Affections* de la *Prostate* et de l'*Urèthre,*

PRIX DE LA BOITE : 2 FRANCS.

MALADIES DE POITRINE

Traitées avec un *Succès remarquable* et souvent surprenant par l'usage de la **SOLUTION HENRY MURE**

Phosphatée, arséniée et créosotée. — LITRE: 5 fr. DEMI-LITRE: 3 fr.

MÊME SOLUTION *arséniée seulement* : LITRE, 4 fr.; DEMI-LITRE, 2 fr. 50.

Réveille l'Appétit et abrège les Convalescences.

SOLUTION HENRY MURE au bi-phosphate cristallisé : LE LITRE : 3 fr.

NOTICE ENVOYÉE GRATIS ET FRANCO SUR DEMANDE.

BRONCHITE CHRONIQUE RACHITISME, SCROFULE MALADIES des OS ÉPUISEMENT NERVEUX ANÉMIE

Dépôt général de l'**ALCOOLATURE D'ARNICA** de la **TRAPPE DE NOTRE-DAME DES NEIGES**

Remède souverain contre toutes blessures, coupures, contusions, défaillances, accidents cholériformes.

DANS TOUTES PHARMACIES. — 2 FR. LE FLACON.

Nervosan

Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par les médecins contre

la nervosité

l'abattement, **l'irritabilité** migraine, **l'insomnie,** les convulsions nerveuses, le tremblement des mains suite de mauvaises habitudes, ébranlant les nerfs la **névralgie** la **neurasthénie** sous toutes formes, épuisement **nerveux** et la **faiblesse des nerfs,** Remède fortifiant, le plus intensif de tout le système nerveux. W. 149 S.

Prix fr. 3.50 et 5. —

Dépôt: Pharmacie V. Pitteloud. Sion (586)
Pharmacie Georges Morand à Martigny

E. PÆRLI & Co BIENNE

CHAUFFAGES CENTRAUX

de tous systèmes

Eau chaude, Vapeur à basse pression etc.

436

SOCIÉTÉ

DES

Usines de Grandchamp et de Roche

à GRANDCHAMP

PRÈS 412

VEYTAUX-CHILLON (VAUD)

FABRIQUES DE GYPS ET, CHAUX

CIMENT MIXTE (Rochite)

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

A

GRANDCHAMP, ROCHE ET VILLENEUVE

PRODUCTION MOYENNE PAR AN

3000 wagons de 10 tonnes

DIPLOME à L'EXPOSITION de ZURICH de 1883

MÉDAILLES DE VERMEIL à L'EXPOSITION D'YVERDON de 1894

Médaille d'or, Genève 1896. — Médaille d'or, Vevey 1901.

FOURNISSEURS

DE CHAUX ET CIMENT POUR LES

Travaux de Chèvres, du Pont de la Coulouvrenière et du Pont du Mont Blanc à Genève, pour les fortifications et les forces motrices du Rhône de St-Maurice, les travaux de l'entreprise du tunnel du Simplon, les chemins de fer Viège-Zermatt, Martigny-Châtelard, etc., etc.

3 Avantages

sont offerts grâce à mes *achats en gros* ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures :

1° la bonne qualité!
2° la bonne forme!
3° le bas prix!

par exemple :	Nos.	Frs.
Souliers forts pour ouvriers, ferrés, Ire qualité	40|48	7.50
Souliers à lacer pour messieurs, crochets, ferrés, solides.	40|48	8.50
Souliers de dimanche à lacer pour messieurs, avec bouts, solides et élégants	40|48	9.—
Souliers pour dames, ferrés, solides	36|48	6.—
Souliers de dimanche à lacer pour dames, avec bouts, solides et élégants	36|42	7.—
Bottines de dimanche pour dames, à élastiques solides et élégantes	36|42	7.50
Souliers pour garçons et fillettes, solides	26|29	3.80
Souliers pour garçons et fillettes, solides	30|35	4.80

Grand choix de chaussures en tous genres.

D'innombrables lettres de remerciement, constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'Etranger, sont à la disposition de tout le monde.

Mon premier principe est de ne point tenir de marchandises de qualité inférieure qu'on offre si souvent sous des désignations trompeuses et qui ne se distinguent que par le bon marché, et *non pas par la solidité.* — Garantie pour chaque paire. — Echange immédiat et franco. — Prix-courant avec plus de 300 illustrations, *gratis et franco.*

Rod. Hirt, Lenzbourg.

La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.

FROMAGE maigre

pâte tendre et salé. par meule de 15-20 kg. à 85 ct, le kg. En détail depuis 5 kg. à 95 ct. le kg. Envoi contre remboursement. **C. Wælti, Ruetlingen.** Berne

Madame **C. Fischer** à **Zurich,** ruedu Théâtre 20, envoie franco et sous pli, contre 80 cent en timbres, sa brochure traitant de la 89

Chute des cheveux

et du grisonnement prématuré, de leurs causes en général et des moyens d'y remédier.

MAISON V. MACCOLINI

Via Cesare Correnti, 7, Milan

MANDOLINES en palissandre et nacre

Fr. 13, 15.75, 19,75

Qualité extra: **Fr. 25, 30, 150**

GUITARES; Fr. 7.50, 12, 15 à 100

Aristons, Flûtes, Clarinettes

Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre catalogue, No 23 qui est envoyé gratis.

Bulletin politique

La „guerre des porcs" a recommencé

Pour la seconde fois, depuis le début de l'année, une guerre douanière éclate entre l'Autriche et la Serbie. Au 23 janvier dernier, ce fut l'union douanière serbo-bulgare qui fut la cause de la rupture. La Serbie céda, et depuis lors, les relations commerciales austro-serbes, n'ont jamais été reprises sur une base solide. Une convention provisoire les régissait, et depuis le 1er mars, l'entrée du bétail serbe en Autriche-Hongrie ne pouvait avoir lieu qu'avec l'assentiment des autorités vétérinaires. Les deux gouvernements négociaient une nouvelle convention également provisoire. Il semblait, il y a une semaine, que les choses, devaient aller facilement; les exigences de l'Autriche les ont conduites à la rupture.

Le cabinet de Vienne faisait savoir le 30 juin qu'il était disposé à conclure un arrangement provisoire, et à ne reprendre qu'en automne les négociations du traité proprement dit. Mais il exigeait pour cela: 1° que le gouvernement serbe accordât une réduction de droits sur 71 articles de son tarif intéressant les importations autrichiennes; 2° que le gouvernement serbe s'engageât à ne faire aucune commande de fournitures militaires ou économiques à l'étranger sans s'être mis préalablement d'accord avec l'Autriche-Hongrie. En essayant d'obtenir par la menace d'une rupture douanière, la fabrication des canons que le gouvernement serbe, suivant l'avis de la commission d'artillerie, ne peut demander aux usines autrichiennes, le comte Goluchowski plaçait M. Pachitch dans une situation très difficile.

La réponse du gouvernement serbe fut aussi conciliante que possible. Après avoir fait remarquer que sa décision ne pouvait avoir de valeur exécutoire -- même pour un provisoire douanier — qu'après l'assentiment de la Skoupchtina, et que les termes de cette convention ne devaient en aucune mesure constituer un préjudice à l'égard du futur traité, la note serbe demandait: 1° que les articles de la convention vétérinaire sur lesquels les deux gouvernements sont déjà tombés d'accord entrassent en vigueur lors de la conclusion de la convention provisoire; 2° de laisser en dehors de toute stipulation la question des commandes d'armes. Le gouvernement serbe ajoutait qu'il était disposé à demander ses fournitures d'Etat à l'industrie austro-hongroise jusqu'à concurrence de 26 millions de dinars. Cette somme devait même s'élever dans le cas où l'on conviendrait d'étendre le réseau serbe des chemins de fer.

Cette réponse fut considérée à Vienne comme «unbefriedigend» non satisfaisante, et le gouvernement ferma aussitôt sa frontière aux exportations serbes.

En ce qui concerne l'Autriche, on est tenté de croire que son attitude à l'égard de la Serbie est déterminée surtout par son désir de compromettre l'influence du parti radical serbe, hostile par tradition à l'influence autrichienne. Les marques de sympathie qu'ont échangées récemment certains groupes politiques serbes avec les fractions extrêmes du parti hongrois de l'indépendance n'ont pu qu'aviver le ressentiment du cabinet de Vienne contre le parti radical serbe.

* * *

Politique américaine

Un grand mouvement se produit déjà dans le parti démocrate aux Etats-Unis en faveur de la candidature présidentielle de M. William J. Bryan en 1908. Plusieurs conventions électorales démocrates des Etats de l'Union viennent de se déclarer en faveur de l'ancien adversaire malheureux de Mac Kinley.

Les tendances démagogiques de M. Bryan semblaient avoir compromis un moment son avenir politique. Aujourd'hui les démocrates conservateurs reviennent à lui et l'ancien candidat démocrate populiste de 1896 et de 1900 est en passe de redevenir l'homme le plus populaire des Etats-Unis après M. Roosevelt, dont il approuve hautement la politique. De sorte que si aux prochaines élections M. Roosevelt est candidat à la réélection, ces deux hommes politiques se trouveront en présence, tous les deux ayant la même politique personnelle basée sur le système de l'intervention de l'Etat dans les questions sociales, quoique représentant les deux partis traditionnels opposés.

Pour les démocrates, il s'agit d'écarter la candidature du bournaliste millionnaire socialiste, M .Huearst, en lui opposant M. Bryan devenu à leurs yeux un homme plus sûr.

M. Bryan se trouve en ce moment de passage en Angleterre ,revenant de faire le tour du monde. Son parti lui prépare une réception grandiose à son retour à New-York, à la fin d'août. Il a été interviewé par le «Standard» et a déclaré, sans pour cela décliner la future candidature présidentielle, qu'il voulait conserver, d'ici à la campagne électorale encore lointaine, une entière liberté dans ses écrits, dans ses paroles et dans ses actions.

CONFEDERATION

La nouvelle Convention de Genève

Ainsi que nous l'avons annoncé, la nouvelle convention de Genève a été signée vendredi 6 juillet. Voici quel en est, en résumé, le texte:

Article 1er. Les militaires et les autres personnes attachées officiellement aux armées qui sont blessés ou malades devront être respectés et soignés, sans distinction de nationalité, par le belligérant qui les aura en son pouvoir. Toutefois, le belligérant obligé d'abandonner des malades ou des blessés à son adversaire, laissera avec eux, autant que les circonstances militaires le permettront, une partie de son matériel et le personnel pour continuer à soigner les blessés.

Art. 2. Sous réserve des soins à leur fournir en vertu de l'article précédent, les blessés et malades d'une armée tombés au pouvoir de l'autre belligérant sont prisonniers de guerre, et les règles générales du droit des gens concernant les prisonniers leur sont applicables. Cependant les belligérants restent libres de stipuler entre eux à l'égard des prisonniers blessés et malades telle clause qu'ils jugeront utile, et notamment la faculté de confier ou de se remettre réciproquement, après le combat, les blessés laissés sur le champ de bataille, de renvoyer dans leur pays, après les avoir mis en état d'être transportés ou après guérison, les blessés et malades qui ne seront pas gardés prisonniers, de remettre à un Etat neutre, du consentement de celui-ci, les blessés ou malades de la partie adverse, à la charge par l'Etat neutre, de les interner jusqu'à la fin des hostilités.

Art .3. Après chaque combat, l'occupant du champ de bataille prendra des mesures pour rechercher les blessés et les faire protéger, ainsi que les morts, contre le pillage et les mauvais traitements; il veillera à ce que l'inhumation ou l'incinération des morts soit précédée d'un examen attentif de leurs cadavres.

Art. 4. Chaque belligérant enverra, dès que cela lui sera possible, aux autorités de l'autre pays ou à l'armée, les marques et pièces militaires d'identité trouvées sur les morts et l'état nominatif des blessés et malades recueillis par lui. Les belligérants se tiendront réciproquement au courant des internements et des mutations, ainsi que des entrées dans les hôpitaux et des décès survenus parmi les blessés et malades.

Ils recueilleront tous objets d'usage personnel trouvés sur le champ de bataille ou délaissés par les blessés et malades décédés dans les hôpitaux et établissements ou formations sanitaires, pour les faire transmettre aux intéressés par les autorités de leur pays.

Art .5. L'autorité militaire pourra faire appel au zèle charitable des habitants pour recueillir et soigner, sous son contrôle des blessés ou malades des armées, en accordant aux personnes ayant répondu à cet appel une protection spéciale et certaines immunités.

Le chapitre 2 a trait aux formations des établissements sanitaires et à la protection qui leur est due par les belligérants.

Le chapitre 3 a trait au personnel. Il est dit que le personnel exclusivement affecté à l'enlèvement, au transport et au traitement des malades, ainsi qu'à l'administration des formations sanitaires, les aumôniers attachés aux armées seront respectés et protégés en toutes circonstances; s'ils tombent entre les mains de l'ennemi, ils ne seront pas traités comme prisonniers de guerre.

Ces dispositions s'appliquent aux formations sanitaires dans le cas prévu à l'article 8, paragraphe 2.

Le chapitre 4 a trait au matériel. Les formations sanitaires mobiles conserveront, si elles sont au pouvoir de l'ennemi, leur matériel, y compris les attelages, quel que soit le moyen de transport, et leur personnel conducteur; toutefois, l'autorité militaire aura la faculté de s'en servir pour les soins des blessés et malades. La restitution du matériel aura lieu dans les conditions prévues pour le personnel sanitaire et autant que possible en même temps.

Le chapitre 6 a trait aux signes distinctifs de la convention.

Il est dit que par hommage à la Suisse, le signe héraldique de la croix rouge sur fond blanc, formé par interversion de la croix fédérale, est maintenu comme emblème et signe distinctif des œuvres sanitaires des armées.

Le chapitre 7 traite de l'application et de l'exécution de la convention. Les dispositions de la présente convention ne sont obligatoires que pour les puissances contractantes, en cas de guerre entre deux ou plusieurs d'entre elles.

Ces dispositions cesseront d'être obligatoires du moment où l'une des puissances belligérantes ne serait pas signataire de la convention.

Le chapitre 8 a trait à la répression des abus et des infractions qui pourraient y être faites.

Chacune des parties contractantes aura la faculté de dénoncer la présente convention; cette dénonciation ne produira ses effets qu'un an après la notification faite par écrit au Conseil fédéral; celui-ci communiquera immédiatement cette notification à toutes les autres parties contractantes; cette dénonciation n'aura droit qu'à l'égard de la puissance qui l'aura notifiée.

La convention a été signée sur un seul exemplaire qui restera dans les archives de la Confédération; les copies certifiées conformes seront remises par voie diplomatique au puissances signataires.

Société suisse des carabiniers

Les délégués des sections cantonales de la Société suisse des carabiniers sont convoqués en séance pour le samedi 21 juillet, à 10 heures du matin, au Palais du Parlement, à Berne.

Ordre du jour: 1. Rapport du caissier central, major Gamper ,sur l'enquête relative à l'effectif des membres des sections. — 2. Concours de sections au prochain tir fédéral de Zurich; propositions du comité d'organisation — 3, Propositions de la société du canton de Berne au sujet de l'organisation d'un concours de tir de sections de campagne le 1er août, de chaque année et proclamation de cette date comme fête nationale. — 4. Propositions de la société des carabiniers de Arbon tendant à l'introduction de matchs internationaux aux tirs fédéraux. — 5. Propositions pour régler les subventions à la Chambre suisse des tireurs. — 6. Introduction de cours de maîtres tireurs par la Confédération.

Une enquête sur les conserves de Chicago

A la suite des révélations de la presse sur le mauvais état des abattoirs et des fabriques de conserves de Chicago, le département fédéral de l'Intérieur a décidé de procéder à une enquête sur l'importation en Suisse des conserves américaines. Il adresse dans ce but, aux gouvernements cantonaux, une circulaire demandant les renseignements suivants:

1° Quelle est l'importance de la consommation de viandes importées salées et fumées (lard, jambon, etc.) dans votre canton, et quelle part cette consommation a-t-elle dans l'alimentation du peuple?

2° Pouvez-vous nous renseigner sur l'origine de ces viandes? Proviennent-elles principalement des Etats-Unis d'Amérique?

3° Est-il consommé dans votre canton des conserves de viande en boîtes fabriquées dans le pays? En quelle quantité?

4° A-t-il été constaté, dans votre canton, durant ces dernières années, des troubles de la santé qui puissent être attribués à la consommation de conserves de viandes, plus particulièrement de conserves en boîtes? Si oui, où et quand ces constatations ont-elles été faites, et quelle a été la gravité des troubles constatés? Quelle était la provenance des conserves incriminées?

* * *

La statistique suisse du commerce nous apprend quelle est la part qui revient aux viandes en conserve des Etats-Unis dans notre importation totale de viandes. Voici les chiffres qu'elle nous donne pour les années 1904 et 1905 et le premier trimestre de 1906:

	Importation totale		
	1904	1905	1906
	quintaux métr.		
Conserv. de viandes	17916	25880	3034
Saucissons	9293	10406	2032
Conserv. de poissons	7856	15569	3238
	Import. des Etats-Unis		
	1904	1905	1906
	quintaux métr.		
Conserv. de viandes	11355	18643	1730
Saucissons	222	293	89
Conserv. de poissons	7	—	—

VALAIS

Election d'un député à Sierre

M. Ch .de Preux, ancien conseiller d'Etat, a été élu député, dimanche, sans opposition, en remplacement de M. J.-M. de Chastonay décédé.

Voici, par communes, les résultats de l'élection:

	Nbr. de vot.	de Preux
Ayer	190	190
Chalais	207	207
Chandolin	24	21
Chermignon	67	67
Chippis	53	39
Granges	42	42
Grimentz	39	28
Grône	57	57
Icogne	42	42
Lens	117	106
Sierre	97	91
Miège	91	91
Muraz	32	32
St-Jean	88	85
St-Léonard	86	86
St-Luc	61	46
Venthône	105	105
Veyras	33	33
Vissoie	35	35

Manquent :Montana, Randogne, Mollens.

Les journalistes et la police

L'assemblée générale de l'association de la presse suisse s'est ouverte samedi à 5 h. au Grand Hôtel d'Engelberg. Après le rapport du président M. Amstein et du trésorier M. Welti, constatant la bonne marche de l'Association, l'assemblée adopte pour être inscrit au protocole le vœu suivant:

«Le comité avertira les autorités qu'à l'avenir la presse ne peut pas tolérer une surveillance policière comme celle dont elle a été l'objet à Brigue le 19 mai dernier».

Il est vrai qu'à cette occasion, nous autres journalistes ,avons été l'objet de certaines tracasseries désagréables; mais on ne saurait blâmer le département de Justice et Police du Valais d'avoir pris de sévères mesures de police à Brigue. Cela valait mieux que d'avoir à déplorer de fâcheux incidents ou un attentat anarchiste.

Les Valaisans à la fête fédérale de gymnastique

On nous écrit:

Une fête fédérale de gymnastique aura lieu à Berne du 14 au 17 juillet prochain. Les sections valaisannes de Monthey, Martigny-Ville, Saxon et Sion y participeront; celle de Martigny a déjà participé en 1903 à celle de Zurich où elle a remporté un très joli succès et il faut espérer que de nouveaux lauriers viendront encore cette fois couronner les efforts de nos vaillantes sections valaisannes.

L'importance des fêtes actuelles de gymnastique, l'énorme effectif des participants et les soins tout particuliers que leur vouent en général les autorités montrent assez éloquemment tout le cas que l'on fait aujourd'hui de cette branche du programme scolaire introduite dans tous les pays.

Si nous voulons que le Valais occupe ici comme ailleurs, une place honorable, il est de toute nécessité que les autorités cantonales, communales et les particuliers prêtent leur concours moral et financier à nos sections et favorisent de toutes leurs forces leur développement constant. La Gymnastique est un des grands facteurs de la santé et le proverbe latin est toujours vrai: «Mens sana in corpore sano». D.

* * *

La Société fédérale de Gymnastique de Sion invite ses membres honoraires et passifs et les personnes s'intéressant à la cause de la gymnastique qui désirent accompagner la Section à la fête fédérale à Berne qui aura lieu du 14 au 17 juillet, de s'inscrire jusqu'au mercredi 11 courant à midi, chez Vuadens, secrétaire, à l'imprimerie Kleindienst & Schmidt.

Prix de la carte de fête entière fr. 14, donnant droit aux documents et insignes de légitimation nécessaires pour la libre circulation sur la place de fête, ainsi qu'au logement et à cinq banquets.

La demi-carte, fr. 6, donne droit aux avantages de la carte entière, «sauf les banquets»,

Sur présentation de la carte de fête, le billet de chemin de fer, simple course est valable pour le retour, durée du 12 au 19.

Le départ est fixé à samedi soir: 7 h. 37, réunion au local, café Planta 1er étage à 7 h.

(Communiqué) Le Comité

Une intéressante statistique

Il est intéressant de connaître le nombre de signatures recueillies dans chaque canton par le secrétariat socialiste pour le referendum concernant la loi contre la propagande anarchiste.

Cette statistique est édifiante. Elle nous montre le recul considérable des partis révolutionnaires en Suisse.

C'est Zurich qui fournit le plus fort appoint de signatures: 11,686. Viennent ensuite: Berne 3121, Bâle-Ville 1970, Lucerne 1694, Soleure 1511, Argovie 1382, St-Gall 1153, Tessin 884, Thurgovie 801, Bâle-Campagne 551, Vaud 468, Genève 445, Appenzell R.-E. 381, Glaris 232, Zoug 219, Grisons 191, Schaffhouse 160, Uri 86, Valais 69, Schwitz 20, Appenzell R.-I. 20.

Au total 27,862 signatures!

Bien maigre la récolte dans notre canton: 69 signatures seulement; en vérité, M. Gailland, il n'y a pas lieu de vous en féliciter.

Mais que penser de Genève où malgré le «Peuple» et les appels de MM. Sigg, Duaime & Co on n'est arrivé à recueillir que 445 signatures. C'est à désespérer, pauvres antimilitaristes.

Colonie italienne

Comme nous l'avions annoncé, les colonies italiennes du Valais ont tenu une réunion, dimanche 8 juillet, à la maison populaire à Sion.

Y ont pris part la société italienne de Monthey-Collombey, la société italienne de S.-M. et la Regina Elena de Martigny. La société de Sion et deux représentants de celle de Brigue, MM. Bonnet président et le secrétaire.

L'assemblée a décidé de soumettre par voie de pétition, au ministre des affaires étrangères d'Italie, une demande tendant à obtenir un représentant consulaire à Sion.

Dans quelques jours, une nouvelle réunion à laquelle seront invitées les autorités de Sion, aura lieu à la Maison populaire. La pétition sera soumise à la signature de ces autorités.

La demande des colonies italiennes se justifie pleinement en raison du nombre toujours plus considérable d'Italiens qui séjournent en Valais.

Le département du Justice et police délivre annuellement environ 7000 permis de séjour à des Italiens.

Protégeons les fleurs des Alpes

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les regrettables abus qui se commettent un peu partout dans les stations alpestres; nous voulons parler de la destruction systématique des fleurs des Alpes, ces ornements si jolis de la haute montagne.

Un correspondant de Zermatt vient de nous écrire à ce sujet une lettre très intéressante. Il nous dit qu'à Zermatt depuis quelques jo est ouvert le marché aux fleurs, on y vend pr cipalement des edelweiss; dans quelque te le marché battra son plein et c'est énorme quantités de ces pauvres fleurettes qui se servilement trafiquées, et ce qui est le p triste à constater, c'est que le plus souv on ne se contente pas de pincer la tige plantes d'edelweiss; mais on en arrache racine. Si ces actes de vandalisme continu dans quelques années, on aura le regret de plus trouver ces charmantes fleurs des ha sommets.

Le «Bund» annonçait dernièrement que comité de la Société d'utilité publique du B ner Oberland s'est occupée récemment moyens les plus pratiques et les plus effi ces à employer pour protéger les fleurs Alpes et empêcher leur destruction; qu'il a cidé de faire imprimer des affiches en gra nombre et de les placer un peu partout, d les hôtels, dans les wagons, dans les ga et sur les bateaux, invitant les voyageurs respecter davantage les fleurs des Alpes.

Une protection légale serait nécessaire si l veut enrayer le mal et éviter une disparit complète du plus bel ornement de nos Alp Le Righi qui, il y a 50 ans était un véritab jardin alpestre est aujourd'hui complètem dénudé. Le même sort menace aussi les pes du Berner Oberland (ainsi que les Alp vaudoises et valaisannes).

Il serait très désirable également que sociétés d'utilité publique de la Suisse rom de suivent l'exemple donné par leur sœur l'Oberland bernois et agissent sans retard, le danger est imminent.

Que chacun se dise, écrit le professeur Thiele, que Dieu a créé les belles fleurs Alpes pour orner les montagnes et qu'el forment un vaste jardin public qui appartie à tout le monde et qui réjouit celui qui ai la nature.

Le vice-consul d'Italie à Brigue

La légation d'Italie à Berne a informé le Co seil fédéral que le vice-consul d'Italie à B gue (Valais) M. Francesco Crocé, avait été re placé par M. Tito Chiovenda actuellement vi consul d'Italie à Marseille.

La canalisation de la Viège

Il y a une quinzaine de jours, la Société usines électriques de la Lonza a commen les travaux de dérivation des eaux de la V ge de Saas. Le canal de dérivation longera rive droite de la rivière. La montagne à attaquée entre Staldenried et Eysten. On établit également des chemins d'accès. La nalisation de la Viège de Zermatt, de Randa aval, commencera prochainement. L'usine nératrice sera établie au lieu dit Ackersan en aval de Stalden. On ignore encore l'emp des forces hydrauliques. Une partie serait lisée dans une usine chimique à créer à V ge l'an prochain et le reste servirait, dit-à l'exploitation électrique du Lœtschberg.

Alpinisme

On nous écrit de Saas-Fee le 7 juillet:

La première traversée de Suisse en Ita par le sommet du Monte-Moro qui ait été fa par des dames cette année a été effectuée 4 courant par Mad. Georg de Genève et M Suchard de Pressensé de Paris qu'accomp gnait M. René Adda. L'ascension, par su de la glace et de la neige épaisse et en plei fonte, était périlleuse et ce n'est qu'après heures de marche que les alpinistes atteig rent le petit village italien de Macugnaga da le val d'Anzasca.

St-Maurice-Bouveret-Bellegarde

M. César Duval, sénateur de la Haute-Sav a reçu la lettre suivante:

Monsieur le sénateur,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en inf mer, j'ai fait examiner la question de la m en concordance, à St-Maurice, des trains Milan avec ceux de la ligne de St-Maurice Bouveret-Bellegarde.

L'instruction a révélé l'intérêt que présen rait la réalisation de cette mesure et la qu tion ne pouvant être traitée que par la v diplomatique, je viens de prier M. le minis des affaires étrangères de bien vouloir en e tretenir les autorités fédérales.

J'aurai soin, d'ailleurs de vous aviser de suite que l'affaire aura reçue.

Agréez, etc.

Le ministre des travaux publics, Louis Barthou.

Les faux billets de banque

Il circule depuis quelques jours de fa billets de banque italiens parfaitement bi imités.

Il convient d'être très prudent dans l'a ceptation du papier-monnaie italien.

Sierre-Zinal-Zermatt

L'assemblée générale de la Société du V d'Anniviers a décidé dernièrement la créati d'une société pour l'étude d'un projet de lig de chemin de fer Sierre-Zinal-Zermatt par V soie et St-Luc.

Grèves

A Monthey, 120 ouvriers travaillant à construction de la ligne Monthey-Champéry s sont mis en grève.

Conthey—Etat-civil

NAISSANCES

Torrent Placide Fçois, de Joseph. Rapillard

Rémi Ermance de Joseph. Papilloud Marie Mathilde d'Alfred. Trinquérini Marie de Louis. Germanier Frédéric Emile de Camille. Antonin Ida Jeanne de Célestin Dayen Alexis Modeste de César. Antonin Oscar Marius de Fabien. Quennoz Marie Charlotte de Damien. Dissimoz Antoinette de Joseph Louis. Dissimoz enfant(du sexe féminin) de Joseph Louis. Roh Alfred de François.

DECES

Torrent Placide Fçois. de Ooseph, 15 jours. Dissimoz; enfant du sexe féminin de Joseph Louis 1 jour. Quennoz Marie Charlotte de Damien 2 jours. Dissimoz Antoinette de Joseph Louis 2 jours.

MARIAGES

Néant.

Saxon—Etat-civil

Mois de juin

NAISSANCES

Fellay Jeanne Joséphine de Maurice. Edouard de Saxon. Magnin Emile Edouard d'Emile de Saxon. Reuse Sophie de Albert de Saxon, Vernay Pauline de Erasme, d'Orsières.

DECES

Addy Maurice de Maurice de Saxon, 75 ans. Garnier Jean Maurice de Jean de Saxon, 43 ans. Dupont Joseph Léon de Jn-Edouard de Martigny 14 ans. Volluz Joseph Maurice de Maurice d'Orsières 22 ans.

MARIAGES

Longo Dorni Secondo Daniel, Séraphin de Ornavasso et Claret Euphrasie de Léonce de Saxon.

NOUVELLES DES CANTONS

St-Gall

INONDATION

Vendredi, la pluie et la grêle ont causé des dommages importants dans le Rheinthal inférieur. De grandes étendues de prairies ont été inondées. Plusieurs torrents ont endommagé leurs digues. Le Flybach a détruit complètement les siennes près de Weesen et ses eaux ont ravagé les champs et les jardins. L'exploitation de l'usine électrique de Weesen est interrompue.

Les dommages sont évalués à fr. 200,000.

Vaud

ENCORE UN DRAME DE L'ALCOOL

On ne s'était pas encore remis à Lausanne de la pénible impression produite par le crime de Prilly qu'un nouveau drame, non moins horrible, dû également à l'alcool ,dit-on, a été commis à Lutry.

Samedi entre midi et une heure, le nommé Lalle, ramoneur à Lutry qui était rentré chez lui, pris de vin, et s'était endormi sur son lit, a été à moitié assommé à coups de dos de hâche par sa femme, ivrogne comme lui.

Après avoir fait son coup, la misérable créature descendit auprès de ses deux ouvrières qui travaillaient au rez-de-chaussée et leur dit:

— Allez donc voir, là-haut, ce que j'ai fait. Je crois bien que je l'ai tué.

A ces mots, les ouvrières, épouvantées, s'enfuirent et donnèrent l'alarme dans le quartier.

La police accourut et procéda à l'arrestation de la criminelle qui, interrogée, a déclaré que son mari l'ayant à plusieurs reprises menacée de la tuer, elle avait pris les devants.

Lalle a été transporté à l'hôpital; son état est grave.

Zurich

LE MECHANT FAIT UNE ŒUVRE QUI LE TROMPE

Deux agriculteurs de Ried près d'Affoltern Henri Zimmermann et Emile Stähli, s'étaient voué une haine féroce à la suite d'un procès.

Désireux de jouer un mauvais tour à son adversaire, Zimmermann imagina d'accuser Stähli d'avoir voulu le tuer à coups de fusil. Appelé à préciser, Zimmermann déclara que, le 5 juin dernier, comme il se rendait à la grange; Stähli avait tiré deux coups de feu sur lui. Le plaignant montrait à l'appui de ses dires une balle introduite par lui-même dans un soliveau de la grange.

A la suite de cette dénonciation, Stähli, fut immédiatement arrêté. Il n'eut pas de peine à établir qu'il n'avait jamais eu d'arme à feu en sa possession et que les affirmations de Zimmermann constituaient une histoire inventée de toutes pièces. Pressé de questions, Zimmermann dut avouer qu'il avait menti et que Stähli était innocent.

Zimmermann a comparu l'autre jour devant le tribunal cantonal zurichois pour y répondre de ses mensonges. La Cour l'a condamné à une année de réclusion, cinq ans de privations des droits civiques et aux frais. Il devra en outre payer une indemnité de 400 fr. à Stähli.

* * *

LES GREVES

Le Conseil d'Etat a tenu dimanche soir une nouvelle séance. Il n'a pas encore décidé la mise sur pied des troupes de piquet.

Le Conseil d'Etat s'est réuni à nouveau aujourd'hui lundi.

Un certain nombre d'ouvriers maçons semblaient disposés à reprendre le travail ce matin. Des mesures ont été prises pour les protéger le cas échéant.

ECHOS

PHILOSOPHIE RUSSE

— Bonjour, Ivan Pétrovitch.

— Bonjour, Nicolaieff.

— Comment va, depuis trois mois que je ne t'ai pas vu?

— Pas trop bien; je me suis marié.

— Tiens, je ne savais pas... je te félicite.

— Pas la peine, car j'ai épousé une méchante femme.

— C'est regrettable.

— Pas trop pourtant, car elle avait un millier de roubles.

— Eh bien! cela compense.

— Pas absolument, car j'ai employé la dot en achat de moutons qui sont morts de la clavelée.

— Voilà qui est fâcheux.

— Pas si fâcheux, car la vente de leurs peaux m'a rapporté au delà de ce qu'ils m'avaient coûté.

— En ce cas; tu as tout lieu d'être content?

— Pas précisément, car ma maison où j'avais mis mon argent vient d'être brûlée.

— C'est un grand malheur.

— Pas si grand, car ma méchante femme, qui était dans la maison a été brûlée avec...

* * *

PROPHETE DE MALHEUR

Un journal américain vante fort les mérites d'un prophète de ce pays qui eut, il faut l'avouer, une chance — s'il est permis d'employer ce mot lorsqu'il s'agit surtout de catastrophes — à rendre jaloux M. Capré, lui-même.

Le prophète américain Spangler — c'est son nom — aurait en effet annoncé l'éruption du Mont-Pelé. En 1903, il déclara que Baltimore verrait un grand incendie, ce qui se réalisa en 1904. Il pronostiqua, en juin 1904, la défaite complète des Russes dans une guerre d'Extrême-Orient. Le 18 décembre 1905, il écrivit aux journaux américains que l'on devait s'attendre, en 1906, à un tremblement de terre en Californie, et à la destruction de plusieurs localités autour du Vésuve.

Cette perspicacité, il faut en convenir, donne une valeur redoutable à la dernière prophétie que publie le «Bulletin de l'Avenir» et qui dit textuellement: «New-York périra en 1908. L'île de Manhatton, sur laquelle est bâtie la plus grande partie de la ville, sera engloutie; Wall-Street disparaîtra dans cette catastrophe. Les «Skyscrapers», les maisons à quinze étages qui défient le ciel, s'écrouleront. Le feu se joindra aux secousses géologiques pour châtier les villes...»

Très réjouissant tout cela.

* * *

24 HEURES DANS LES NUAGES

L'aéronaute James-K., Allen, qui avait fait une ascension à Providence, à l'occasion de la fête de l'Indépendance, vient d'être sauvé par l'équipage de la géolette «Sylvia» à vingt milles de Chatham (Etat de Caroline). Son voyage est presque sans précédent dans les annales de l'aéronautique. Il est en effet, resté vingt-quatre heures à une très grande altitude sans pouvoir, à cause des nuages, se rendre compte ni de sa situation ni de sa direction. Il descendait en pleine mer quand il fut aperçu par la «Sylvia».

Nouvelles à la main

Libéralité de milliardaire.

Le concierge (à Rockfeller ,le milliardaire américain):

— Si j'osais, je me permettrais de demander à Monsieur ,vingt francs pour aider à l'enterrement de la pauvre pianiste du sixième.

Rockfeller (qui n'aime pas la musique):

— Voilà quarante francs, enterrez-en deux.

ETRANGER

ANGLETERRE

LES SANS-TRAVAIL ANGLAIS

Un groupe de sans-travail armés d'instruments agricoles et d'ustensiles de cuisine a pris possession d'un morceau de terre appartenant au chapitre de Levenhuline, à la limite de la ville de Manchester.

Ces colons ne sont que douze, mais ce n'est là qu'une avant-garde; leur chef, un nommé Smith a déclaré à ce sujet.

«Nous sommes sur le premier champ de bataille d'un mouvement qui vivra dans l'histoire.

Si l'on prétend nous chasser, nous creuserons des tranchées et défendrons nos possessions. Aussitôt que les sans-travail auront pu se procurer des tentes et des instruments de travail, ils occuperont, comme nous ,les terrains vides ,les terres incultes, pour chercher à en tirer leur nourriture.»

ESPAGNE

LA POLITIQUE COMMERCIALE

Le nouveau ministre des finances a sollicité de ses collègues la réunion extraordinaire du conseil pour étudier les moyens de conjurer la guerre de tarifs déjà engagée avec l'Italie et la Suisse et probable sous peu avec l'Autriche et d'autres puissances, sans compter les réclamations de l'Angleterre. Le remède inévitable serait, paraît-il, la négociation de traités de réciprocité dans lesquels l'Espagne aura naturellement à faire beaucoup de concessions au-dessous de la colonne minima de son tarif.

* * *

LE PROGRAMME LIBERAL

La publication du programme que M. Moret avait soumis au roi et au dernier cabinet a poussé les journaux «El Globo» et «Heraldo, organes du nouveau cabinet, à dire que tout gouvernement libéral devra dorénavant aborder la réforme de la Constitution, celle de la liberté des cultes, la sécularisation de l'enseignement et la loi sur les associations, si tant est que M Maura ne renouvelle pas le veto qu'il opposa aux projets de M. Moret.

* * *

M. Montero Rios a adressé au maréchal Lopez Dominguez une dépêche de félicitations pour la formation d'un ministère de concentration libérale.

M. Montero Rios ajoute qu'il acceptera la présidence du Sénat.

FRANCE

JEUNES APACHES

Un homme qui, en dormant, l'a échappé belle, c'est M. Zeberer, haut employé d'une compagnie d'assurances parisienne, qui habite à Asnières, dans la banlieue de Paris, une coquette villa, 25, avenue de Courbevoie.

M. Zeberer avait, il y a quelques jours, conduit sa famille et ses domestiques en villégiature, ne laissant personne à la garde du pavillon d'Asnières.

Vendredi soir, ses affaires l'ayant rappelé à Paris et l'y ayant retenu assez tard, il rentra se coucher avenue de Courbevoie dans la villa déserte, posa un revolver chargé sur sa table et s'endormit profondément du sommeil du juste.

Sommeil profond, si profond même qu'il n'entendit pas le bruit que faisaient, en forçant la grille du jardin donnant sur l'avenue, trois des plus dangereux gredins que puisse fournir le monde des malfaiteurs parisiens: Louis Gresteau, 19 ans, Louis Pomba, 17 ans, et un de leurs amis, que la justice ne connaît encore que sous le sobriquet familier du Lapin de Montmartre.

Ce trio de bandits surveillait depuis quelques jours la maison de M. Zeberer et, la croyant inhabitée, avait décidé de la mettre à sac ce soir-là.

Fort heureusement pour son propriétaire, un cocher de fiacre rentrant à vide à Paris avait remarqué les allures suspectes des trois cambrioleurs occupés à rôder autour de la grille avant de la forcer. Le brave homme rebroussa chemin sans affectation, et s'en alla, au trot ,prévenir les agents de police à la mairie d'Asnières.

Trois gardiens de paix, Chaffiol ,Gelion et Truel, passèrent leurs revolvers en sautoir et montèrent dans le fiacre providentiel qui les ramena, avenue de Courbevoie, aux grandes allures. Il n'était que temps pour M. Zeberer.

Au moment où les agents sautaient à terre devant la villa, les malfaiteurs avaient déjà forcé la grille et pénétraient dans le jardin. Deux d'entre eux faisaient le guet dans un épais massif de fusains et autres arbustes, à droite du perron. Le troisième, armé d'une pince-monseigneur, faisait des pesées sur la porte de la maison et était sur le point de l'enfoncer.

A la vue des gardiens, il bondit à bas du perron et se réfugia dans le massif, à côté de ses camarades, et immédiatement envoya un coup de revolver sur les agents. Le gardien Chaffiol répondit par un coup de feu tiré en l'air et somma les bandits de se rendre. Un second coup de feu tiré par Gresteau fut la seule réponse. L'agent Gelion, qui avait entendu la balle siffler à ses oreilles, riposta à son tour en visant, et en visant juste, car le gredin tomba et resta sans mouvement. Ses deux acolytes sortirent alors du massif, et après une lutte assez vive, furent maîtrisés et désarmés par les gardiens.

Pendant que Gelion gardait à vue le corps étendu dans le fourré, Chaffiol et Truel se mirent en devoir d'emmener leurs prisonniers au poste.

Jusqu'aux abords de la mairie, les deux malfaiteurs se laissèrent conduire assez docilement Mais là ils se rebiffèrent tout à coup et une lutte corps à corps recommença. Pomba, plus jeune et plus faible fut terrassé, mais le Lapin de Montmartre, taillé en force, put se débarrasser de son gardien et prendre la fuite.

Une fois le prisonnier mis en sûreté, d'autres agents avec une civière se rendirent avenue de Courbevoie pour relever le corps de Gresteau. Ils ne retrouvèrent qu'un cadavre. La balle de l'agent lui avait troué le sein droit, et le bandit avait été tué sur le coup. Sur sa poitrine, du côté gauche, était tatouée une superbe grappe de raisin, avec cette devise en exergue: «Vive le vin!»

Chose à peine croyable, M. Zeberer n'avait rien entendu, ni les coups de feu, ni le bruit de la lutte. Il dormait toujours à côté de son revolver inutile. Il fallut le réveiller pour lui apprendre à quel péril il venait d'échapper.

L'enquête menée par M. Leydet, juge d'instruction, a établi que Gresteau était un malfaiteur de la pire espèce, déjà sous le coup d'une interdiction de cinq ans de séjour à Paris pour nombreuses condamnations pour vols, coups et blessures, etc. Sur le lieu de la lutte, on a retrouvé deux énormes pinces-monseigneur et un revolver. Pomba était porteur de plans de maisons à cambrioler à Paris, et dans la banlieue, avec des dessins représentant la forme et la dimension des clefs à employer pour chacune d'elles. La justice a déjà le signalement et même la photographie du Lapin de Montmartre ,qui ne saurait tarder a être arrêté.

* * *

UN GROUPE D'ENFANTS FOUDROYES

Au cours d'un violent orage qui a éclaté vendredi à Saint Vaury, dans le département de la Creuse, un groupe d'enfants, sortant de l'école, surpris par la pluie diluvienne qui se mit à tomber, commit l'imprudence de chercher un abri sous un tilleul, en pleins champs, non loin du village de Bressenty. A peine les pauvres enfants y étaient-ils groupés que la foudre tomba sur l'arbre, foudroyant neuf d'entre eux: trois fillettes et un petit garçon étaient tués, cinq autres de leurs petits camarades étaient projetés sur le sol avec de cruelles brûlures. C'est un des plus navrants accidents dus à la foudre que l'on ait observés.

* * *

SECTAIRES

On mande qu'une délégation de femmes de Lorient était allé protester auprès du maire contre la décision du conseil municipal concernant la suppression des calvaires des cimetières.

Ces dames n'ont rien obtenu, et comme dans la rue elles ne circulaient pas assez vite ,tous les agents de police disponibles ont été mis en mouvement contre elles et on a dirigé le jet d'une pompe sur celles du premier rang.

Une femme a été arrêtée. Deux ont été frappées par un débitant de boissons.

Jolies mœurs!

ITALIE

LE SAINT-SIÉGE ET L'ÉGLISE DE FRANCE

Le correspondant de l'«Eclair» à Rome dit avoir reçu communication d'une sorte de dossier général que le pape a fait préparer et qui comprend tous les documents de la réunion des évêques de France, procès-verbaux des séances, memorandums présentés par certains prélats à l'assemblée et enfin les scrutins et les motifs par lesquels chacun des prélats a expliqué son vote.

Ce dossier ,qui ne comprend pas moins d'un millier de pages ,se termine par deux exposés des rapporteurs de la congrégation des affaires ecclésiastiques. Une conclusion de Mgr. Gasparri, évêque de Césarée et secrétaire général de la congrégation, termine le volume dont il est sans doute, la partie la plus intéressante.

Dans cette conclusion, dit le correspondant de l'«Eclair», perce la tendance vers une solution qui a été, ces jours derniers, donnée comme celle destinée à triompher dans les décisions de Pie X.

Cette solution consisterait dans la réorganisation et l'élargissement des fabriques, étendues sur la base du droit canon. Ce serait l'affaire des chefs de chacune de se mettre en règle avec les exigences des lois civiles.

Mais le Saint-Siège se désintéresserait de ce côté de l'organisation légale.

Cette solution ne serait donc ni la soumission ni le refus de la loi.

* * *

CAS D'ASPHYXIE DANS LA REGION VESUVIENNE

Plusieurs cas d'asphyxie se sont produits la semaine passée aux environs du Vésuve causés par les gaz méphitiques qui s'échappent des terrains vésuviens.

Des ouvriers qui étaient descendus dans un drain avec l'ingénieur Pello, ont été asphyxiés. L'ingénieur et deux des ouvriers ont pu être sauvés et remontés, mais un troisième ouvrier est demeuré au fond du puits, d'où les pompiers ont tenté vainement de le tirer, gênés dans leurs travaux de sauvetage par l'émanation des gaz carboniques.

On a demandé les secours des scaphandriers de la marine.

RUSSIE

DU PAIN AUX PAYSANS

La Douma a discuté la demande d'un crédit de 50 millions de roubles faite par le ministre des finances pour les populations souffrant de la famine.

Le prince Lvof a décrit l'état abominable de pleine désorganisation des districts atteints par la famine.

Le professeur Hertzenstein, rapporteur de la commission du budget, dit que le ministre des finances à avoué l'état précaire des finances russes et qu'il a proposé de voter un emprunt pour l'année courante puis de commencer à s'occuper du budget de 1907.

M. Hertzenstein, qui est l'auteur du projet agraire des constitutionnels démocrates, propose, au nom de la commission du budget de voter 15 millions; puis, quant au reste de la somme, de revoir le budget et d'en diminuer les dépenses de l'année courante; c'est le seul moyen que puisse adopter la Douma, car il ne faut pas d'emprunt nouveau.

Le ministre des finances, en défendant son projet d'emprunt, promit pleine coopération à la Douma; mais il déclara qu'il était impossible de diminuer les dépenses du budget cette année.

Le professeur Hertzenstein répondit par une série de remarques ironiques.

Le député Iollos(cadet) cite les dépenses du ministère de l'Intérieur qui lui paraissent tout à fait inutiles; le député Roditchef dit que le meilleur moyen d'améliorer le crédit russe, c'est d'obtenir la démission du ministère. Tout bruit de démission cause une hausse sur les Bourses européennes.

Le ministre répondit brièvement et lorsqu'il sortit on entendit à l'extrême-gauche les cris de «Démission!»

Bref, la Douma a adopté la proposition du ministre des finances avec les amendements indiqués de la commission du budget. Elle a voté 15 millions au lieu de 50 millions pour les victimes de la famine. Elle a décidé qu'il faudra diminuer les dépenses budgétaires pour trouver le reste de la somme.

AFRIQUE

UN CYCLONE EN TUNISIE

Un cyclone s'est déchaîné dimanche sur la région du Kel, en Tunisie, D'énormes grêlons ont détruit les récoltes. Des indigènes ont été foudroyés, des troupeaux noyés, des parties de la voie ferrée emportées.

VENEZUELA

LE DICTATEUR REVIENT

On annonce de New-York que le président Castro a repris le pouvoir à la date annoncée du 5 juillet. Le général Gomez a repris la vice-présidence. Un nouveau ministère a été constitué.

DEPECHES

NEGOCIATIONS COMMERCIALES

Berne, 9. — La note du gouvernement français relative aux négociations commerciales n'est pas encore arrivée. Elle n'est attendue que demain.

On reconnaît l'impossibilité de terminer les négociations avant le 15 juillet.

A cette date entreront donc en vigueur le tarif spécial français qui doit-être discuté aujourd'hui à la Chambre des députés, et un tarif différentiel suisse dont le projet a été élaboré par le Département du commerce et qui sera discuté incessamment par le Conseil fédéral.

Cependant l'application de ces mesures n'interrompra pas le cours des négociations.

LA REVOLTE AU SUD AFRICAIN

Durban, 9. — Les troupes du Natal ont cerné une troupe d'indigènes et en ont tué 547. Les Anglais n'ont subi aucune perte.

FERMENTATION EN EGYPTE

Londres, 9. — D'Alexandrie à la «Daily Mail»:

«En raison de l'agitation panislamite, ordre a été envoyé à Malte et à Gibraltar de tenir des troupes prêtes à partir pour l'Egypte au premier avis.»

PARTAGE DIFFICILE

St-Pétersbourg, 9. — A Krasnopolsk des paysans pauvres ont attaqué des paysans riches, avec lesquels ils sont en désaccord au sujet du projet de répartition des terres. Il y a eu 1 tué et 4 blessés.

Dans le district de Tambow, des dragons ont tué 3 paysans et en ont blessé un grand nombre qui leur résistaient avec des haches, des fourches et des pelles.

GUILLAUME CHEZ HAAKON

Drontheim, 9. — Guillaume II, accompagné du roi Haakon, a visité la cathédrale hier après-midi.

Le soir a eu lieu dans le Stifthof un grand dîner de 91 couverts.

La "Marche du Simplon,,

A l'occasion de l'exposition de Milan, organisée pour l'inauguration du Simplon, MM. Carisch et Jänicher à Milan, publient une marche intitulée «Marche du Simplon» composition du maestro bien connu A. Leonardi.

Cette marche, dédiée au comité de l'exposition obtient un immense succès et est très populaire; elle révèle le génie musical de la race italienne. A Milan sans jamais s'en lasser, on l'écoute avec beaucoup de plaisir aux concerts d'orchestre.

L'édition en est tout à fait élégante et artistique. On peut se procurer la «Marche du Simplon» chez les éditeurs, Via Giuseppe Verdi, 9 à Milan et chez les marchands de musique.

Petite recette de cuisine à la végétaline
PURÉE DE PETITS POIS VERTS (Entremets)
Prenez 2 litres de pois verts ,mettez-les dans l'eau bouillante et faites-les cuire avec persil, et ciboule, passez et assaisonnez avec une cuillerée de VÉGETALINE, autant de jus, faites épaissir légèrement et servez bien chaud.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, phien, Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".

CHACUN SON PROPRE FABRICANT DE LIMONADE!

Le Citrol en tablettes, délayé dans un verre d'eau fraîche, se dissout en quelques minutes, en dégageant fortement de l'acide carbonique. **La limonade ainsi obtenue est des plus rafraîchissante et provoque l'appétit;** elle est la plus économique des boissons sans alcool et **recommandée par les médecins.** Le Citrol se vend dans toutes les épiceries, confiseries, drogueries et pharmacies, au prix de 50 ct. le tube de 14 portions de limonade.

Le BONHEUR D'UNE FAMILLE
repose sur la santé de chacun de ses membres. Pour conserver la santé, le café de malt Kathreiner est d'une grande importance. Pour les enfants, c'est ce qui remplace le mieux le café, pour les adultes c'est une excellente et salutaire addition au café.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les negociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

Lessive Schuler
à base d'ammoniaque et de térébenthine.

O „LESSIVE SCHULER", il faut qu'ici je fête
Tes nombreuses vertus, ton efficacité!
Je te chanterais mieux si j'étais un poète,
Je voudrais que partout ton grand nom fut cité!

Commerçants et Industriels!!

Voulez-vous ouvrir de nouveaux débouchés?
Voulez-vous donner plus d'extension à vos affaires?
Insérez dans la

FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Tarif d'insertion:

10 cent. la ligne ou son espace pour le Valais.
15 cent. pour la Suisse.
20 cent. pour l'étranger.

Adresser les ordres d'insertion directement à l'administration du Journal à Sion:

Imprimerie Gessler,
rue de la Dent Blanche.

Le meilleur Plancher du Monde
est le
TERRAZZO EN LIÈGE „IDÉAL"
BREVET + Nº 32251
sans joints, chaud, élastique, insonore, hygiénique, solide & bon marché.
Garantie absolue.
USINES SUISSES DES LIÈGES & MATÉRIAUX ISOLANTS
DURRENAESCH (ARGOVIE)
Prospectus, échantillons & devis gratis!

Vin blanc — de raisins secs à **Fr. 20.—** les 100 litres
Vin rouge — (garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs) à **Fr. 27.—** les 100 litres
pris en gare de Morat contre remboursement. — Analysé par les chimistes. — Fûts à dispositions. — Echantillons gratis et franco,
497 **OSCAR ROGGEN, MORAT**

VELMA
Suchard
POUR CROQUER, SANS RIVAL

L'IVROGNERIE N'EXISTE PLUS

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.

Peut être donné dans du café, du the, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la nourriture sans que le buveur ait besoin de le savoir

La poudre **COZA** vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance car elle produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, sa sœur ou la fille de l'interesse peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a cause sa guerison

La poudre **COZA** a reconcillie des milliers de familles, sauve des milliers d'hommes de la honte et du deshonneur, et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolonge de plusieurs annees la vie de beaucoup de personnes.

L'institut qui possède cette merveillense poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande, un livre de remerciements et un echantillon. La poudre est garantie absolument inoffensive.

ECHANTILLON GRATUIT
Coupon No 416
Découpez ce coupon et envoyez-le à l'institut à Londres.
Lettres à affranchir à 25 cts.

COZA INSTITUTE
Dept. 416 307
62, Chancery Lane Londres (Angleterre)

Kaiser-Borax
Spécialement préparé pour la Toilette
et l'usage domestique, adoucit l'eau, embellit le teint, nettoie tout objet de menage. Mode d'emploi dans chaque boîte.
Se vend partout en cartons de 15, 30 & 75 cents.
Seul fabricant: **Heinrich Mack à Ulm s/D.**

Feuilleton de la *Feuille d'Avis du Valais*

(12)

ROMAN MODERNE

VIII

— De la broderie; je voudrais avoir des ouvrières; je dessinerais... elles broderaient... En attendant, je descendrai chez les Aubin. Ils sont, eux aussi à Paris.

Un employé appela les voyageurs.

— Dans quelle classe voyagez-vous, dit-il?

Je lui montrai mon billet de seconde.

— On arrive aussi vite en troisième, dit-il, et c'est moins cher.

Puis il chercha un compartiment de dames seules. La locomotive siffla...

— Allons du courage, mon enfant...

Il m'attira contre lui, m'embrassa, et tout ému, je l'embrassai sur ses deux joues qui n'étaient pas rasées et me piquaient.

— Ah! fit-il, en riant, pour cacher son attendrissement, vous pouvez bien embrasser un vieux prêtre comme moi.

Il m'aida à monter, ferma la portière et se haussant sur la pointe des pieds:

— Mademoiselle Claire, dit-il, si vous avez de la peine, n'oubliez pas qu'à Dijon il y a un vieil abbé qui ne cessera jamais de s'intéresser à vous...

IX

Les Aubin habitaient dans la banlieue de Paris, à Malakoff.

— Vous verrez me dit Alfred, qui m'attendait à la gare, c'est la campagne.

On chargea la malle sur un fiacre découvert; mais le cocher, entendant une si lointaine adresse refusa de s'y rendre. Le pauvre Aubin, réunissant tout son courage, le somma d'obéir; il n'obtint pour toute réponse qu'une pluie d'insultes. Un sergent de ville s'avança; des voyageurs se rassemblaient, debout sur le siège, le cocher montrait la malle, puis désignait un point incertain dans l'espace:

— Malakoff, criait-il avec une exclamation méprisante.

On riait.!:

— Ce sont des provinciaux! dit un gamin.

Nous étions ridicules. Enfin un vieux cocher haillonneux, la moustache trempée par le jus de tabac, tout voûté, se rangea contre le trottoir. Il menait une voiture à galerie, lavée par la pluie, brûlée par le soleil qui oscillait sur les ressorts grinçants et que tiraient deux petits chevaux maigres dont la longue queue blanchie par la poussière touchait presque le pavé. D'un geste décidé, M. Aubin l'appela; il consentit par un grognement à nous conduire. Les rires augmentèrent. La voiture se mit en marche, elle allait lentement, balancée tantôt à droite et à gauche, et tantôl en avant et en arrière, le cocher baissait la tête les petits chevaux baissaient la tête, sur le toit la malle répétait tous les mouvements du coffre. Une honte assez puérile me rejetait toute resserée dans le coin, comme si les passants devaient nous poursuivre et nous huer. Enfin vers quatre heures ,nous franchîmes le mur d'enceinte.

— Nous arrivons, dit M. Aubin.

Nous descendions une rue mal pavée ,bordée par des jardinets desséchés ,des baraques en planches et des guinguettes misérables ou par un terrain vague, semé de chiffons, de papiers et de loques. Puis ce furent des maisons maussades irrégulières et appuyées comme des infirmes l'une contre l'autre. De temps en temps un homme traversait la chaussée. Brusquement, la voiture s'engagea en tournant dans une rue exposée tout entière au soleil. Des gamins de tout âge l'encombraient, jouant et se disputant. Les mamans assises contre les murs raccommodaient, en causant, des vêtements. La voiture suscita une grande curiosité ,et les enfants coururent autour des chevaux en faisant la nique au cocher. Au bout de la rue, un champ s'étendait, comblé d'ordures et coupé par un chemin étroit, on y avait construit trois ou quatre tonnelles en treillage où grimpait de la vigne vierge:

— N'est-ce pas, c'est la campagne? dit M. Aubin.

Je n'eus pas le temps de lui répondre ;la voiture s'arrêtait devant une porte cochère teinte en rouge. Il sauta; la porte s'ouvrit; et Mme Aubin, se précipita vers nous. Elle ressemblait aux femmes qui travaillaient dans la rue, et peut-être même était-elle plus négligée encore. Ses cheveux, mal relevés par un peigne s'éparpillaient sur son front et ses joues, sa poitrine, qui ne retenait pas un corset, tombait dans une chemisette blanche où les taches s'accumulaient; elle nouait sur son jupon un tablier bleu; ses pieds traînaient dans des savates. Elle m'embrassa éperdument. Nous entrâmes dans la maison. C'était au bout d'une cour, un pavillon sombre; au rez-de-chaussée, une salle à manger et la cuisine; au premier trois chambres, l'une d'elles m'était réservée M. Aubin, aidé par le cocher, montait la malle; on la hissa avec beaucoup de peine par l'escalier en colimaçon.

Qu'on est bien ici! fit-il quand il l'eut poussée dans un coin. De l'air, une maison, seule, des arbres, de la verdure. C'est le rêve.

De la fenêtre, je voyais seulement un hangar dans le toit duquel on avait percé deux baies vitrées:

— C'est mon atelier, dit-il.

— Et les arbres, lui dis-je, où sont-ils?

— Comment! je vous les ai montrés tout à l'heure, au bout de la rue.

— Ah! tenez, s'écria Mme Aubin, en haussant les épaules. Alfred était comme vous, les premiers jours... Il cherchait les arbres et la verdure; il trouvait le pays affreux. Il a fallu que je me fâche. Aujourd'hui, par exemple il est enchanté.

(à suivre)

LA SEMAINE DE SUZETTE
Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS
Paraît le Jeudi
Le Numéro: 10 Centimes
Chez les Libraires
ET DANS LES GARES

HILDEGARDE DURRENBERG

PAR FERDINAND DE SÉPIBUS

En prononçant ces paroles d'une voie émue Hildegarde interrogeait Mangepain du regard. mais celui-ci au lieu de répondre, avait déboutonné son justaucorps, pour en retirer un petit écrin qu'il ouvrit lentement en le présentant à Hildegarde. Celle-ci à la vue du médaillon et de la chaînette qu'il contenait, devint blême!... La malheureuse venait de reconnaître en ce bijou, le présent qu'elle avait fait à son fiancé, un instant avant son départ.

— O mon Dieu! s'écria-t-elle en sanglotant et se couvrant la face des mains; ô mon Dieu!.. Henngart, mon fiancé, est mort!»

— Hélas! noble dame! Henngart, votre fiancé, mon ami intime, n'est plus!... Il rendit le dernier soupir dans mes bras en prononçant le nom de celle qu'il ne devait plus revoir!

— J'ai dû, continua Mangepain, sur ma parole d'honneur, promettre au malheureux Henngart de vous rapporter, au plus tôt, cette chaîne que vous lui passiez au cou lors de son départ.

J'ai tenu parole, châtelain de Dürrenberg, et vais repartir, ma mission étant accomplie pour aller rejoindre ceux qui se battent là-bas.» Mangepain, tout en parlant, n'avait osé affronter le regard de la jeune fille et tenait les yeux baissés, paraissant ému de la triste mission qu'il venait de remplir; cependant, ne recevant pas de réponse, il se hasarda à lever la tête, et il vit alors que Hildegarde, depuis un instant déjà, ne l'entendait plus, car aux dernières paroles qu'il avait prononcées elle s'était évanouie!... Sa belle tête reposait sur le dossier du fauteuil, les yeux clos; on eût dit une statue de marbre!

A cette vue Mangepain eut un sourire de satisfaction ,puis, se levant il appela!

Et, tandis que les serviteurs perdaient la tête à la vue de leur chère maîtresse qu'ils croyaient morte le chevalier Mangepain profitant du désarroi général ,quittait la salle, puis, le château, pour remonter à cheval et reprendre le chemin par où il était venu.

Quelques semaines plus tard, la belle châtelaine, aux yeux bleus et à la chevelure d'or n'ayant plus rien à prétendre en ce monde, qui ne lui avait apporté que des malheurs, se rendait à Annecy, au couvent des religieuses cloîtrées, auprès de sa vieille tante pour y prendre le voile, et y prononcer ses vœux!...

En religion elle s'appela dès lors:

Sœur Charitas.

Et pendant ce temps à Mœrell, vis-à-vis du château de Dürrenberg, à la garde de quelques vieux serviteurs seulement, les eaux de la cascade folâtraient et tout dans le bas, le tic-tac du moulin se faisait entendre!

* * *

Quelques mois plus tard, par une belle soirée de septembre, deux cavaliers, que suivait un serviteur tenant par la bride un quatrième cheval, chargé de bagages et armures entraient à Annecy par la porte dite «du Sud» pour prendre logis à la première hotellerie de la petite ville: «Au Grand Monarque».

Ils devaient venir de loin, ces deux jeunes cavaliers, au teint bruni, car leur justaucourps en peau de daim, leur grand chapeau à plumes, ainsi que le reste du costume recouvert de poussière témoignaient d'une longue chevauchée.

Le lendemain, durant la collation du matin le plus âgé des deux, s'adressant à son compagnon de voyage, lui dit: «Henngart, je vais aller prestement jusqu'au couvent des religieuses cloîtrées, pour y présenter mes respects à Mme l'Abbesse, ma très chère et vénérable parente. M'accompagneras-tu ou préfères-tu m'attendre ici?

— Mais, c'est avec grand plaisir que je t'accompagne, d'autant plus mon cher de Chalais, que j'aurai alors l'occasion de faire la connaissance de la très noble Abbesse, qui sous peu deviendra ma tante par alliance.

— Comment?... Ma cousine deviendrait ta tante?

— Mais certainement, mon ami, l'Abbesse du couvent d'Annecy est la sœur du sire de Dürrenberg, mort à nos côtés, et, comme tu le sais, père de ma chère Hildegarde que je vais enfin revoir après une si longue absence.»

Bientôt après les deux amis sonnaient à la porte du couvent et étaient introduits au parloir.

Ils y étaient depuis quelques instants seulement, que déjà la Mère-Abbesse faisait son entrée à son tour.

La noble Dame de Dürrenberg, Abbesse des religieuses cloîtrées d'Annecy, était une imposante personne et tout en elle indiquait au premier coup d'œil la grande dame.

L'Abbesse d'Annecy avait ce regard si particulier aux gens cloîtrés, ce regard si doux, si tranquille qui semble vous dire: «Oh si vous saviez comme je suis heureuse dans ma retraite!»

Dès qu'elle aperçut le chevalier de Chalais elle eut un sourire de satisfaction et, s'avançant vers les deux jeunes gens, qui respectueusement s'inclinaient, elle tendit la main à son cousin.

— Merci, chevalier, d'avoir bien voulu penser à votre vieille parente, lui dit-elle.

— Ma noble cousine, permettez-moi tout d'abord de vous présenter mon compagnon d'armes et ami intime, le chevalier de Henngart, sire de Viège qui bientôt...

Ici, le chevalier s'arrêta court, car au moment où il prononçait le nom de Henngart, l'Abbesse devint d'une pâleur mortelle. Elle dut s'appuyer à un meuble pour ne pas tomber, ses yeux grandement ouverts fixaient Henngart d'une façon étrange. A cette vue les deux jeunes gens voulurent se porter à son secours, mais celle-ci se remettant aussitôt, prit place dans un fauteuil en les priant de suivre son exemple.

— Chevalier de Chalais, mon cousin, dit-elle après un certain moment ,est-ce bien le sire de Henngart que vous avez dit?.

— Mais oui, noble parente! Mon ami que voici est le chevalier de Henngart dangereusement blessé à la guerre qui vient de prendre fin, et maintenant grâce à Dieu complètement rétabli.

«Puis-je vous demander, chère et respectée cousine, pourquoi ce nom vous a si fort effrayée?»

Mais l'Abbesse, au lieu de répondre regardait dans le vide, en prononçant à plusieurs reprises Henngart!... Henngart!... puis se couvrant la figure ridée des deux mains elle s'écria: Oh Dieu!... mon Dieu!.... pauvre... pauvre Hildegarde.

Le chevalier de Henngart, à ces paroles fut saisi d'une grande frayeur, puis s'adressant à l'Abbesse:

(à suivre)